

SAGE Marque-Deûle

Commission thématique n°4 : Développement durable des usages de l'eau

Le 1^{er} octobre 2013 à 14h00
Mairie de Fouquières-lez-Lens

Ordre du jour de la Commission thématique n°4:

- Objectifs
- Présentation des évolutions socio-économiques et climatiques validées en Commission Locale de l'Eau
- Évolution des pressions concernant cette Commission thématique
- Synthèse des évolutions choisies
- Perspectives



Préambule

Mot d'accueil de M. BOUCHEZ, CALL.

Présentation de SAFEGE

1. Objectifs : M. RIZZA, SAFEGE

Le bureau d'études SAFEGE rappelle les étapes d'élaboration du SAGE déjà finalisées et l'objet de la phase prospective. Il présente l'enjeu du scénario tendanciel.

Il précise la méthodologie en trois étapes qui sera mise en œuvre. Il présente l'objectif de la réunion de Commission thématique, qui est de statuer sur l'évolution des pressions rattachées à cette commission.

2. Évolutions socio-économiques et climatiques validées en Commission Locale de l'Eau : Mme RATIER, SAFEGE

Le bureau d'études présente un tableau synthétisant les tendances validées en CLE et présente le lien entre les évolutions socio-économiques et climatiques et la commission « Développement durable des usages de l'eau ».

3. Évolution des pressions : Mme RATIER, SAFEGE

Le bureau d'études SAFEGE présente le lien entre les différentes Commissions thématiques.

Il détaille ensuite **l'évolution des pressions** qui relèvent de cette Commission thématique.

Il présente ainsi la thématique du **fret fluvial** et du **tourisme fluvial** et demande à la Commission thématique de se positionner sur les projets.

Concernant le Canal Seine Nord, M. BOUCHEZ note que les élus locaux soutiennent unanimement ce projet, que la volonté de voir celui-ci se réaliser est partagée.

M. BLONDEL ajoute qu'il est nécessaire de travailler dans l'optique de voir ce projet se réaliser. L'ensemble des documents de planification locaux intègrent le Canal Seine Nord.

M. BOUCHEZ conclut que le projet doit donc être pris en compte dans le scénario tendanciel.

Mme CAILLIEZ ajoute que ce projet permettrait de donner un nouveau rôle au fret fluvial français, mais qu'il faudrait également travailler sur les réseaux connexes. Des travaux d'entretiens ont été réalisés sur le grand gabarit et le petit gabarit, mais le Canal Seine Nord permettrait de dynamiser ces travaux.

M. BOUCHEZ ajoute que ce projet favoriserait le développement de la plateforme Delta 3 à Dourges. Il note également que le développement du port de Harnes devrait être ajouté aux projets présentés.

M. GIBAUX fait cependant remarquer que les incertitudes liées à la réalisation du Canal Seine Nord causent des problèmes au port de Béthune, une des entreprises majeures s'étant retirée du projet de développement du port.

M. BOUCHEZ conclut également une hausse du fret fluvial à prendre en compte dans le scénario tendanciel, en lien avec la hausse déjà constatée.

Mme BEAUCAMP note qu'aucune proposition officielle de VNF n'a été faite à la CALL en vue d'un transfert de maîtrise d'ouvrage sur le canal de la Souchez. La CALL travaille à la requalification de la gare d'eau de Pont-à-Vendin en halte nautique. La CALL réfléchit également à la création de produits touristiques. Un projet sur Loison-sous-Lens, Courrières et Harnes au Sud du Canal de Lens est également à noter, en lien avec la trame verte et bleue. La CALL travaille également en commun avec ArtoisComm.

M. BOUCHEZ prend l'exemple de l'entreprise Rositec qui utilise actuellement le transport routier, alors qu'elle souhaiterait utiliser la voie d'eau au niveau du Canal de la Souchez mais que le canal n'est pas aménagé en conséquence.

Mme BEAUCAMP ajoute que VNF avait sollicité la CALL pour la création d'un embarcadère, mais la localisation n'est pas encore définie.

M. BUSY ajoute que le Conseil de Communauté de Lille a validé le transfert définitif du Canal de Roubaix au profit de Lille Métropole. L'exploitation est confiée à l'ENLM, pour un contrat sur cinq ans, renouvelable une fois.

Mme CAILLIEZ note qu'il n'y a pas de problème particulier de cohabitation entre la navigation de plaisance et celle du fret.

M. BUSY conclut que l'effet dopant du Canal Seine Nord sera moins clair pour la plaisance que pour le fret. On pourrait s'attendre à un report vers le réseau secondaire.

SAFEGE se tournera vers VNF, aujourd'hui excusées, pour plus de précisions sur la question.

Le bureau d'études présente ensuite la thématique de la **randonnée et circulation douce**.

M. BOUCHEZ note que la trame verte et bleue de la CALL a déjà pris beaucoup de retard. La trame bleue existe en partie sur la Souchez et est gérée par les communes. Cette trame est très importante, car elle amène les gens à se rapprocher du Louvre. Concernant la Chaîne des Parcs, la partie verte est plus importante que la bleue. Il note également que la trame verte et bleue est surtout une formalisation car les vététistes sont déjà présents, mais il s'agit essentiellement de sécuriser et de signaler.

Le projet du parc du Ferrain doit être ajouté à la liste des projets.

M. BOUCHEZ propose alors de valider une augmentation de l'offre, de la fréquentation et des conflits potentiels d'usage pour le scénario tendanciel. Cette tendance est validée par la Commission thématique.

Le bureau d'études présente alors la thématique des **sports** liés à l'eau.

Mme BEAUCAMP note qu'il y a quelques opportunités de sports d'eau sur le Canal de la Souchez. La CALL fournira au bureau d'études les éléments diffusables sur ce projet.

M. BUSY ajoute qu'il n'y a pas de demandes particulières de nouveaux clubs sur le Canal de Roubaix.

Le bureau d'études présente alors la thématique des **golfs**.

M. RIZZA précise que les volumes prélevés restent extrêmement limités par rapport aux autres volumes.

M. BUSY propose de mettre cette mention dans le rapport.

Le bureau d'études présente enfin la thématique de la **pêche**.

M. BOUCHEZ suggère de tempérer la baisse du nombre de pêcheurs au seul domaine public, les informations n'étant pas disponibles pour le domaine privé.

M. RIZZA précise que le désintérêt pour ce loisir a été validé en entretien avec la Fédération de Pêche.

M. BLONDEL note que les parcours sont assez fragmentés sur le territoire, ce qui ne favorise pas ce loisir.

Mme CAILLIEZ ajoute que les problèmes d'entretien de certains cours d'eau, avec des lentilles et de la vase freinent également ce loisir.

La Commission thématique valide la tendance à la baisse du loisir, malgré une amélioration de la qualité des cours d'eau.

4. Synthèse des évolutions choisies : M. RIZZA, SAFEGE

Le bureau d'études présente la synthèse des évolutions choisies par la Commission thématique à horizon 2030.

Il a été retenu sur la thématique du **fret fluvial** :

- Que la Canal Seine Nord sera réalisé et devrait dynamiser le fret fluvial ;
- Une augmentation du fret fluvial.

Il a été retenu sur la thématique du **tourisme fluvial** :

- des opportunités locales de développement : sur le canal de Roubaix et le canal de la Souchez notamment ;
- des incertitudes concernant l'impact du canal Seine Nord sur le tourisme fluvial.

Il a été retenu sur la thématique de la **randonnée et circulation douce** :

- Une augmentation de l'offre et de la fréquentation ;
- par conséquent, un risque d'augmentation des conflits d'usage liés aux vététistes.

Il a été retenu sur la thématique des **golfs** :

- Un impact limité sur la ressource et les milieux ;
- une tendance à la réduction des pressions issues de cette activité.

Il a été retenu sur la thématique de la **pêche** une baisse du nombre de pêcheurs sur le domaine public malgré l'amélioration de la qualité des cours d'eau, mais plutôt en lien avec une évolution des loisirs liés aux évolutions sociétales observées au niveau national.

5. Perspectives : M. RIZZA, SAFEGE

Le bureau d'études présente les perspectives liées aux prochaines Commissions thématiques de début novembre.

M. BUSY précise qu'un rapport sera transmis le 22 octobre sur l'extranet, en préparation des prochaines Commissions thématiques.

Mot de conclusion de M. BOUCHEZ, CALL.

Prochaine Commission thématique n°4 : lundi 04 novembre 2013 à 10h00 à la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (salle Fernand Darchicourt).

Liste des participants :

Nom	Organisme	Présent	Excusé
Géraldine AUBERT	Agence de l'Eau Artois-Picardie		X
Annie CAILLIEZ	Chambre Nationale de la Batellerie	X	
Christophe NOEL	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X	
Cécile BEAUCAMP	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X	
Michel BOUCHEZ	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X	
Jean-François BLONDEL	Département du Pas-de-Calais	X	
Julien JEDELE	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais	X	
Jean-Paul GIBAUX	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais	X	
Jean-Jacques FERTELLE	Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais		X
Florian BUSY	Lille Métropole	X	
Victoire MALTA-BEY	Lille Métropole		X
Matthieu DAUTRICOURT	Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature		X
Yves-Marie BALLOT	Noréade	X	
Christophe GUICHARD	Ports de Lille		X
Jean-Philippe RIZZA	SAFEGE	X	
Nathalie RATIER	SAFEGE	X	
François RICARDEAU	SAFEGE	X	
Camille LONGUEVAL	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X	
Sabine VAN HONACKER	Voies Navigables de France		X